



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 15 octobre 2024

Date de convocation : le 8 octobre 2024

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h35

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 29
- Ayant pris part au vote :
- Ayant donné procuration : 2

G.B.M : BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MENESTRIER Jean-François ; MONNIEN Gérard suppléant de Mme AEBISCHER Élise ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; OUDET Alain suppléant de M. CRETIN Emmanuel ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : BAEHR Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; COUDRY Sébastien ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; PHILIPPE Lionel ;
C.C.L.L : BROCARD Laurent ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; MESNIER Christian ;
C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 31
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : PARIS Daniel

Procuration de vote :

Mandant : BROCARD Laurent ; MESNIER Christian
Mandataire : GARNIER Christophe ; CHOPARD Félix

ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 26 mars 2024, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 1^{er} juin au 30 septembre 2024.

1. Comptabilité

- a. Appel à cotisation 2024 au titre de la prolongation d'adhésion à l'ASCOMADE, Association de collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement : 1 617,50 € TTC (solde)

2. Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 538 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2024) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (221 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2024) :

MARCHÉS DE SERVICES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Maintenance préventive et curative des dispositifs de contrôle d'accès dans les écocentres gérés par le SYBERT M°24-08	12/06/2024	PROXILOR	21560	200 000 €
Prestations de refonte de charte graphique et conception graphique M°24-13	17/06/2024	ATELIER DES GIBOULÉES	75011	176 000 €

Étude complémentaire préalable aux travaux de sécurité incendie du Centre de Tri du SYBERT M ^o 24-15	25/06/2024	SAFEGE	92022	5 550 €
Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'installation de panneaux photovoltaïques M ^o 24-05	28/06/2024	PLANAIR FRANCE	25800	38 520 €
Contrôles et mesures réglementaires électriques sur les installations du SYBERT M ^o 24-16	02/09/2024	SOCOTEC EQUIPEMENTS	78280	32 000 €

3. Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) HT	Montant de l'avenant HT	Date de signature de l'avenant
Avenant n°1 au marché n° 20-29 «Maintenance préventive et curative des équipements de compaction (presses et compacteurs) sur les installations techniques et industrielles du SYBERT Lot n°1 : Maintenance des presses à balles» Objet : augmentation du montant	KADANT PAAL	104 835 €	755 €	20/06/2024

<p>Avenant n°1 au marché n° 20-30 «Maintenance préventive et curative des équipements de compaction (presses et compacteurs) sur les installations techniques et industrielles du SYBERT Lot n°2 : Maintenance de la presse à Paquets et de la presse à Polystyrène» Objet : augmentation du montant</p>	KADANT PAAL	40 426 €	378 €	20/06/2024
<p>Avenant n°1 au marché n° 20-31 «Maintenance préventive et curative des équipements de compaction (presses et compacteurs) sur les installations techniques et industrielles du SYBERT Lot n°3 : Maintenance de la presse à films» Objet : augmentation du montant</p>	KADANT PAAL	21 230 €	190 €	20/06/2024
<p>Avenant n°1 au marché n° 20-32 «Maintenance préventive et curative des équipements de compaction (presses et compacteurs) sur les installations techniques et industrielles du SYBERT Lot n°4 : Maintenance des compacteurs à déchets» Objet : augmentation du montant</p>	KADANT PAAL	26 426 €	378 €	20/06/2024

<p>Avenant n°2 au marché n° 23-23 «Maintenance du site internet du SYBERT» Objet : augmentation du montant + prolongation de la durée</p>	IDFR	9 250 €	750 €	28/06/2024
<p>Avenant n°2 au marché n° 21-37 «Traitement des déchets issus des déchetteries Lot n°8 : traitement de l'huile végétale» Objet : prix nouveau</p>	TRIADIS SERVICES	2 000 €	/	17/07/2024
<p>Avenant n°1 au marché n° 23-52 «Traitement des déchets dangereux issus de l'installation de tri massification (ITM) et du centre de tri (CDT) du SYBERT Lot n°1 : traitement des déchets dangereux : divers liquides corrosifs ou non, absorbants souillés, filtres à huile et à gasoil, batteries au plomb» Objet : prix nouveau</p>	TRIADIS SERVICES	9 000 €	/	02/09/2024

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
PARIS Daniel


